

Rappel demande de carte grise

Pour réaliser une demande de carte grise lors de l'achat d'une voiture neuve ou d'occasion, les deux choix qui s'offrent à vous sont :

- En ligne, à l'adresse : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>
- Auprès d'un garagiste habilité au SIV (Système d'Immatriculation des Véhicules) : [Voici l'annuaire des garages habilités par le ministère d l'intérieur](#)

Notre [guide de l'ANTS](#) vous apportera toutes les informations nécessaires pour les nouveaux propriétaires de véhicules de votre commune pour l'immatriculation d'un véhicules en toute facilité.

<https://www.ruedesplaques.com/documents-carte-grise-xsl-380.html>

